



## US LARIANS MUNANS

### RÈGLEMENT



## CHALLENGES DE FOOT A 6 DU DIMANCHE 21/07/2019 ~ FEMININ

### AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE

- 1) Toutes les équipes sont réparties en plusieurs groupes selon leur nombre. Les 2 premiers sont qualifiés pour le tournoi principal. Modification possible selon le nombre d'équipes.
- 2) Chaque équipe sera composée de 6 joueurs (gardien compris), pourra disposer de 3 remplaçants et devra fournir au podium, à son arrivée, la liste nominative des participants.
- 3) Les **règles** seront celles du **football à 9**, **sauf** celle concernant le **hors-jeu** qui est **supprimée**. Les changements de joueurs ne seront pas limités.
- 4) Un joueur pourra être sanctionné pour deux minutes suite à un avertissement, il pourra rejouer les parties suivantes. Un joueur expulsé le sera jusqu'à la fin du challenge.
- 5) **Aucun joueur de champ ne pourra figurer dans plusieurs équipes. Il sera considéré qualifié avec la première équipe dans laquelle il aura joué.**
- 6) Toute *réserve* devra être *posée* à l'arbitre *avant le match* et sera *jugée* par le Comité organisateur *à la fin de la rencontre*.
- 7) **Les arbitres seront seuls juges sur le terrain et leurs décisions indiscutables.**
- 8) Les horaires exacts des matches vous seront donnés à votre arrivée, et tout *retard* d'une équipe de *plus de 2mn*, pourra être sanctionné par un *forfait*.
- 9) Les matches auront une durée de 10 mn, sans changement de camp. L'équipe première nommée bénéficiera de l'engagement et devra changer de maillots en cas de similitude de couleur.
- 10) Les points seront comptés de la même manière qu'en championnat (Gagné=4; Nul=2; Perdu=1; Forfait ou Disqualification=0), en cas d'égalité de points la meilleure attaque sera déclarée vainqueur, puis la meilleure défense, enfin si nécessaire tirs au but en mort subite.
- 11) Le Comité organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce règlement, s'il le juge nécessaire au bon déroulement de la manifestation.
- 12) Tout comportement anti-sportif (agressivité, contestation, mauvais geste, échauffourée...) peut entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion de l'équipe.
- 13) L'U.S.L.M. décline toute responsabilité en cas d'accidents, de pertes ou vols d'objets à l'intérieur ou à l'extérieur de ses installations.